

Covid19 - Protéger sa santé et celle des intervenants en élevage Les gestes à respecter pour les interventions du vétérinaire

L'élevage est bien une activité essentielle à la nation. Ceci doit cependant se faire sans pour autant vous faire prendre de risque et en s'attachant à la maîtrise de la diffusion du coronavirus responsable du Covid-19.

L'Etat a défini un certain nombre de priorités en matière de prophylaxie, de conditions sanitaires aux mouvements, de certification et de maintien des interventions en urgence. Il s'agit notamment des prophylaxies réglementées des animaux (en premier lieu de ceux destinés à être mis à l'herbe), des analyses sanitaires (FCO, IBR, ...) ou vaccinations (FCO) nécessaires aux échanges ou exportations, des soins indispensables aux animaux, des euthanasies éventuelles d'animaux dont l'état de santé le nécessiterait. **Tout ceci concourt à maintenir l'approvisionnement de la chaîne alimentaire.**

Quelles sont **les recommandations à respecter pour une intervention sécurisée du vétérinaire tant pour sa santé que la vôtre ?**



- **En cas de doute sur votre santé**, ne prenez pas rendez-vous avec le vétérinaire (ou reportez-le s'il est déjà pris) et **contactez votre médecin**



- **Prenez rendez-vous avec le vétérinaire** suffisamment en amont de l'intervention



- Il est important qu'**une seule personne** soit en présence du vétérinaire et que chacun garde une distance de sécurité d'au moins 1 mètre. De façon générale il est indispensable de **limiter au maximum la fréquentation des exploitations**



- **La contention du ou des animaux concernés doit être assurée avant l'arrivée du vétérinaire** (à organiser avec lui en amont par téléphone). Si la contention du ou des animaux n'est pas assurée, le vétérinaire ne sera pas en mesure d'intervenir. En cas de besoin vous pouvez solliciter de l'aide, en tout premier lieu parmi les personnes qui vivent avec vous ou à un éleveur voisin qui devra remplir une attestation de déplacement¹ et respecter les mêmes gestes barrières. **Pensez à préparer votre matériel** : licol, mouchettes, cordes, ... Dans la mesure du possible n'utilisez pas et ne touchez pas le matériel du vétérinaire.



- **En début d'intervention**, préparer et mettre à disposition du vétérinaire :
 - Un pédiluve propre
 - De quoi se laver les mains

¹ [Attestation de déplacement dérogatoire](#) remplie en cochant la première case : « Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés »

- Il faut **respecter les gestes barrières suivants**



Lavez-vous les mains avant l'arrivée du vétérinaire et immédiatement après son départ

Voir [Technique de lavage des mains](#)



Saluez-vous de loin sans vous serrer la main



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Respectez **la distanciation sociale** : Tenez-vous à distance d'au moins 1 mètre

- Si des notes doivent être prises, **chacun son stylo**
- Suivant les interventions, la distanciation sociale peut être difficile voire impossible** (vêlage, césarienne, perfusion, prises de sang pour certaines espèces...). Dans ce cas, il est recommandé d'**utiliser un masque de protection si vous en disposez** (masque phyto, masque bricolage, ...).
- En fin d'intervention**, avoir préparé et mettre à disposition du vétérinaire :
 - De quoi laver son matériel
 - Un pédiluve propre
 - De quoi se laver les mains
- Laisser les documents** qu'il peut vous fournir (ordonnance, certificat...) **ainsi que les médicaments** qu'il peut vous délivrer **sur votre bureau pendant au moins une demi-journée**. En effet, le virus semble ne pas survivre au-delà sur de tels supports. A défaut lavez-vous minutieusement les mains après manipulation et, de façon générale, ne portez pas vos mains à votre visage
- Lavez-vous les mains, douchez-vous, changez-vous et lavez vos vêtements **à l'issue de votre journée de travail**

**Ces recommandations peuvent s'appliquer
pour tous les intervenants en élevage**

**Votre action ainsi que celle du vétérinaire réalisées de façon sécurisée
concourent à maintenir l'approvisionnement de la chaîne alimentaire**

⇒ **Pour de plus amples informations, n'hésitez-pas à joindre le GDS**

Pour en savoir plus sur le coronavirus ...

[Les comportements à adopter selon ma situation en matière de santé](#)
[Coronavirus information](#)